



CHAPELLE SAINT-ESPRIT -

(ancienne chapelle Laënnec) 3 rue Etienne Gourmelen QUIMPER -

BULLETIN de LIAISON des « Ouvriers du Saint-Esprit.

affiliée à l'association « L'Œuvre de Saint-Joseph » -

N° 8 du 3 mars 2015. Rédaction : Jacques Pensec 10 rue du Port 29750 Loctudy. saint.esprit.chapelle@sfr.fr

L'année 2015 a commencé par des événements à Paris qui nous ont troublés. Ils nous obligent à approfondir notre réflexion – si ce n'est pas déjà fait – sur notre philosophie de vie, pas celle des autres, celle qui emporte chacun au fil des jours et qui encadre nos rapports aux autres. Nous pouvons partir du noyau familial, de notre paroisse, de notre commune, de notre pays pour trouver la « direction des pas à donner à notre vie ». Nous pouvons aussi nous appuyer sur notre patrimoine et faire en sorte que nous gardions des preuves de la vitalité de nos anciens.

Je crois que rénover une chapelle afin de lui donner une continuité dans le temps qui passe, est un objectif qui correspond à mes réflexions de début d'année et qui devrait bien convenir également à tous les adhérents des « Ouvriers du Saint-Esprit ».

C'est dans cet esprit de confirmation de notre action, entreprise en octobre 2013, que le conseil d'administration de l'association a tenu sa première réunion 2015.

Voici donc, avec quelques chiffres importants, les décisions que nous venons de prendre.

Tout d'abord les chiffres :

- nombre d'adhérents : 106 avec 26 à jour de cotisation pour 2015. Comme nous savons que chaque adhérent transmettra à un moment ou à un autre sa cotisation, vous trouverez votre carte d'adhésion année 2015 dans ce courrier.

- compte en banque : lors de l'assemblée générale, André, notre trésorier, nous annonçait un chiffre de 5 060€. Grâce à deux nouveaux généreux donateurs, nous sommes actuellement à 11 970€. Pour respecter la demande d'un des donateurs, un des dons sera affecté à la rénovation du toit.

Puis les décisions :

- nous allons relier la chapelle à l'électricité, fée moderne qui permet aussi bien de passer l'aspirateur que de sonoriser nos activités. L'ERDF et

une entreprise privée ont été contactés en 2014 mais les devis doivent être réactualisés. Cela ira vite, vous pouvez nous faire confiance.

- Inscription à la Fondation du Patrimoine : le dossier est fortement appuyé par le STAP du Finistère – Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Finistère. Il est en cours de finalisation à Rennes. Des avantages pour notre chapelle et notre association découlent de cette inscription : nous sommes reconnus d'utilité publique, ce qui donne une possibilité de faire des dons déductibles en partie des impôts et il est possible d'obtenir des subventions par le STAP. La dépense de 400 € pour l'impression des 3000 dépliants de souscription est à notre charge. Trois sponsors ont accepté de nous accompagner et leur logo sera vu sur le dépliant : Groupama, Crédit Mutuel de Bretagne et la ville de Quimper.

- Rénovation du toit : il est nécessaire que le dossier Fondation du Patrimoine soit opérationnel pour coordonner cette rénovation avec l'architecte des Monuments Historiques. Je vous rappelle que notre chapelle est un monument inscrit et tous les travaux extérieurs doivent avoir l'aval de M. l'architecte. Une demande de subvention au STAP sera transmise.

Lorsque ces engagements seront en cours, le conseil d'administration étudiera ce qui est encore disponible sur le plan finance pour poursuivre.

Au cours des mois qui viennent, j'aurai le plaisir de vous inviter à deux rendez-vous : pour la première lumière dans la chapelle depuis près de 30 ans et pour inaugurer la première rénovation du toit.

Nous essayerons de coordonner ces rendez-vous pour que la fête soit plus belle.

A bientôt.

Jacques Pensec et le conseil d'administration.

Notre trésorier : M. André LE CORRE 12 allée de Pilven 29000 Quimper.

Cotisation 10€ individuel - 15€ famille. Merci.